



AJHIRALP

2

RAPPORT

0

D'ACTIVITÉS

2

5



Siège



Pôle Hébergement Insertion



Pôle Socio-Judiciaire



Pôle Urgence Sanitaire et Sociale



Pôle Hébergement Urgence



Pôle Insertion Maintenance et Logistique



L'Arbre de Noël d'AJHIRALP

Une association est une personne morale, c'est un être vivant. AJHIRALP est l'un de ces êtres vivants. AJHIRALP, vivante, a poursuivi son développement tout au long de cette année 2025.

Les chiffres et autres présentations de cette réalité sont présentés dans ce rapport d'activité, ils attestent en quantité et en qualité de la vitalité d'AJHIRALP.

Le fait marquant de cette année fut l'inauguration de la tour d'Ornon, dans le quartier TEISSEIRE à Grenoble, où furent installés l'ensemble des dispositifs d'urgence portés par l'association. Une collaboration entre notre association et le bailleur social ACTIS a permis d'aboutir à ce résultat.

Plus de cinquante ménages, installés pour la plupart à Voreppe dans un hôtel, furent ainsi accueillis dans des appartements, dans des conditions bien meilleures que celles qui leur été offertes jusqu'alors.

L'une des deux résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS) portées par AJHIRALP put ainsi déménager de Voreppe à Grenoble, dans une préparation anticipée avec les acteurs sociaux du quartier grenoblois, la ville, l'institution scolaire, les services de l'état, pour le meilleur niveau de prestation offert aux usagers, individus et familles.

Le SAMU social et son équipe sont depuis cette année 2025 installés dans la tour d'Ornon. Ils disposent aussi, dans ce même équipement, de places d'hébergement de répit, offrant la possibilité de mise à l'abri temporaire pour quelques jours, de personnes vivant à la rue.

La vitalité d'AJHIRALP se concrétisa encore dans la reprise d'une table d'hôtes et d'un accueil de jour de personnes à la rue, pour faire suite à la session d'activité d'un précédent opérateur local.

Ainsi, depuis l'été 2025, plus de cent personnes prennent quotidiennement un repas dans le lieu d'accueil « la Graille », quai de la Graille à Grenoble. Cet accueil est aussi rendu possible par une collaboration étroite entre AJHIRALP et la banque alimentaire de l'Isère, qui nous fournit la prestation de repas en barquettes « gastronomiques ».

Face à la dimension prise par nos actions d'accompagnements d'urgence, AJHIRALP a décidé de scinder en deux pôles distincts ce qu'était jusqu'alors ses services d'urgence. En 2025, un nouveau pôle fut créé, avec sa direction propre.

Vitalité encore dans la mise en chantier de la rénovation du centre d'hébergement et de réinsertion sociale « Le Cotentin » à Echirolles. Ainsi, dès l'été 2026 un hébergement rénové entièrement permettra l'accueil de personnes bénéficiant des services du CHRS et celui de personnes hébergées dans le dispositif Lits Halte soins santé.

Vitalité toujours dans la conclusion d'un accord de rénovation de notre établissement d'accueil d'urgence situé à l'Isle d'Abeau avec le bailleur social SDH, qui se réalisera en 2026/2027...

EDITO suite...

...Le pôle socio-judiciaire a bénéficié lui-aussi de cet élan de vitalité. Il s'est vu en cours d'année renforcé, notamment avec la création d'un poste de direction à temps complet au management de son équipe.

Ce renforcement du management de ce pôle fut possible grâce notamment à la confiance renforcée entre AJHIRALP et les services judiciaires et pénitentiaires, forgée par l'équipe professionnelle et son encadrement.

Cette vitalité associative se manifeste aussi en cours d'année 2025 par l'arrivée de nouveaux administrateurs au conseil d'administration, permettant ainsi de renforcer le lien entre la gouvernance associative et le management de terrain, par la nomination de référents du conseil auprès de chaque direction d'établissement.

Une visite de chacun des sites, par tous les administrateurs AJHIRALP, fut animée par la direction générale, pour la plus grande prise en considération des conditions réelles de vie des usagers et d'exercice professionnel des salariés.

La vie c'est aussi une perpétuelle adaptation, une évolution constante. C'est dans ce sens qu'AJHIRALP entreprit en 2025 la révision de son projet associatif, dans un travail collectif des administrateurs, auquel furent associés les salariés et quelques usagers.

Ce projet rénové et les axes de son développement furent validés lors de l'assemblée générale 2025. AJHIRALP s'est ainsi doté d'une nouvelle feuille de route pour les cinq années à venir, qui valide une volonté de développement associatif dans le cadre de valeurs réaffirmées.

L'évolution du cadre conventionnel des emplois salariés, nous a conduit aussi en cette année 2025, à préparer du mieux possible la fusion des conventions collectives de notre secteur, annoncée et programmée pour 2026.

Nous sommes vivants dans l'investissement de chacun, professionnels et bénévoles, au quotidien, sans relâche, avec le même enthousiasme à donner le meilleur de nous-mêmes au service de chacune des personnes accueillies, hébergées ou accompagnées.

Dans un contexte social et sociétal toujours difficile et en mutations profondes sources de défis permanents, nous affirmons notre volonté à être et à devenir, dans des partenariats soutenus, notamment avec les puissances publiques mais aussi avec nos pairs associatifs, en construisant des réponses adaptées, novatrices et responsables.

Jean-Marc BUTTIN, vice-président d'AJHIRALP.



LE SIÈGE

Organigramme



Président – Jean-Yves BALESTAS
Vice-Président : Jean-Marc BUTTIN
Conseil d'Administration (13 Membres)

SIEGE ADMINISTRATIF

70-72 cours de la Libération et du Général de Gaulle 38100 Grenoble

1 ETP Assistante de Direction
PHU Mealiny

1 ETP Accueil et Secrétariat

1 ETP Directrice Générale
VANDERMERSCH Nathalie

1 ETP DAF
Directeur Administratif et Financier
RABATEL Frédéric

1 ETP
Comptable

2 ETP
Comptables

PHU **PÔLE**
HEBERGEMENT
URGENCE

Directeur :
BADREDDINE Chokri
26 Salariés – 25.41 ETP

PHI **PÔLE**
HEBERGEMENT
INSERTION

Directeur :
GUFFOND Julien
25 Salariés – 21.82 ETP

PUSS **PÔLE**
URGENCE
SANITAIRE & SOCIALE

Directrice :
MERIENNE Julie
10 Salariés – 10 ETP

PSJ **PÔLE**
SOCIO -
JUDICIAIRE

Directrice :
DAMES Leïla
8 Salariés – 8 ETP

PIML **PÔLE**
INSERTION
MAINTENANCE &
LOGISTIQUE

Directeur :
GALLICE Jean-Michel
24 Salariés – 19.31 ETP



1 Arbre de Noël

7 réunions CSE

Pilotage et gestion
organisationnelle
d'AJHIRALP

Réécriture
du Projet Associatif

PLUS DE 1 000
personnes
accompagnées
par jour

60 000
écritures comptables

600 places
d'hébergement
gérées

FORMATION
63 salariés
2 191 heures
49 105 euros

135
CONTRATS
DE
TRAVAIL

Un budget de 9.7 millions d'euros

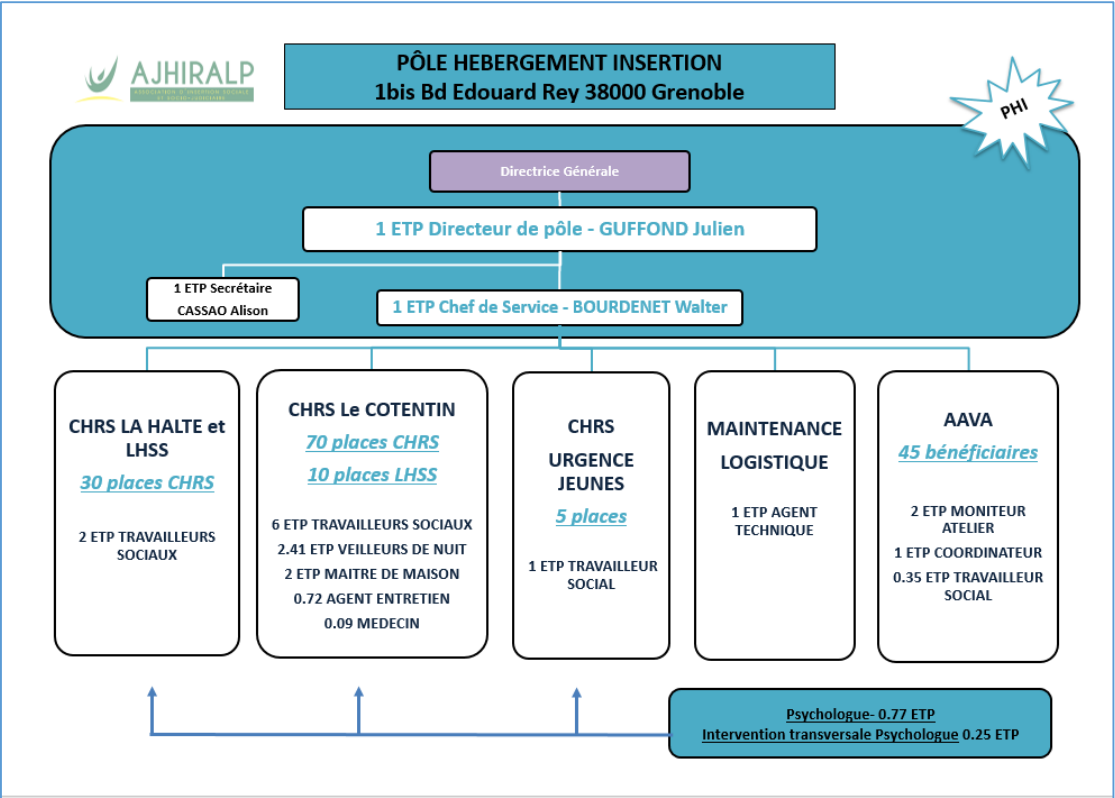
LE CA
13 membres

5 CA
11 bureaux

13 CODIRS

LE SIÈGE
6 salariés

PÔLE HEBERGEMENT INSERTION



Le Cotentin attaque ses travaux pour faire peau neuve



CHRS LE COTENTIN

Nos Activités 2025 :
48 personnes hébergées
26 personnes sont sorties du dispositif

Situation de Monsieur W. accueilli au sein du CHRS depuis 5 ans :

M. W. est une personne de nationalité française, cependant la famille de M. W. a des origines étrangères dans lesquelles M. W. se reconnaît davantage et avec lesquelles il souhaiterait renouer à long terme. M. a grandi avec une double culture le mettant en difficulté dans certains apprentissages (codes sociaux, rapport au travail, gestion administrative...).

M. est arrivé au CHRS à la suite d’une expulsion locative. Expulsion causée par la tenue de son appartement (incurie)

Depuis son arrivée, M. ressent une certaine méfiance auprès des différents professionnels. M. souhaite réaliser des démarches en autonomie, quitte à se mettre en forte difficulté (dettes auprès de la CAF, retard de déclaration le laissant sans ressources, non-renouvellement de sa demande de logement social/SIAO.

L’équipe s’est mise au travail sur le consentement, l’adhésion, les possibles suites afin de favoriser la stabilisation de sa situation.

La vie en collectivité est une difficulté majeure pour M., celui-ci recherche l’isolement. Il peut dire que c’est à cause des autres qu’il n’arrive pas à se mobiliser, que ce soit dans son insertion ou bien dans les actes de la vie quotidienne (hygiène corporelle, tenue de l’espace de vie...). Ces difficultés pourraient être à relier à une fragilité psychique importante en lien avec son parcours.

Les difficultés psychiques couplées avec la méfiance de M. envers l’équipe ont mis en échec la majorité de ses accompagnements vers la réinsertion, que ce soit le logement, l’emploi, la santé...

Depuis plusieurs mois, M. W. investit de nouveau son accompagnement, en particulier vers le soin et sur l’acceptation de ses difficultés. Cette évolution pourrait permettre de travailler par la suite les autres dimensions de son insertion avec des propositions adaptées à ses besoins.

Nicolas, éducateur



Séjour de rupture
au Val d’Akkor
(Juillet 2025)



CHRS LA HALTE

Nos Activités 2025 :

23 personnes hébergées

5 logements captés pour le passage du dispositif dans le diffus

Situation de Madame Z., accueillie à la Halte en collocation dans le diffus :

Mme Z., 70 ans, sans ressources et ne maîtrisant pas le français, présente une situation de grande vulnérabilité cumulant isolement, précarité financière et complexité administrative liée à une carrière exercée à l'étranger.

Mon accompagnement a permis de sécuriser ses droits tout en respectant son rythme et ses capacités de compréhension.

Après avoir réalisé un diagnostic global de sa situation, j'ai accompagné Mme à la constitution et au suivi de sa demande d'ASPA, à la rédaction d'éléments explicatifs pour sa retraite et à la coordination avec les organismes concernés.

Madame a pu bénéficier d'une couverture maladie ainsi que d'un accompagnement vers le soin.

Une attention particulière a été portée sur l'apprentissage du français, en orientant Mme Z sur des cours de FLE délivrés par le secours catholique. Par ailleurs, Mme Z a bénéficié du dispositif AAVA (Atelier d'adaptation à la vie active) du CHRS le Cotentin.

Cette expérience a permis à Madame le maintien de développer du lien social et de prendre confiance en elle.

Cette situation illustre les spécificités de l'accompagnement des personnes étrangères vieillissantes en CHRS. Une temporalité longue des démarches, la fatigue liée à l'âge, une compréhension limitée des procédures, des risques de découragement.

Karine, éducatrice

Visite du Musée des Confluences



Sortie au marché de Noël d'Annecy



LES LITS HALTE SOINS SANTÉ

Nos Activités 2025 :

13 personnes hébergées

3 personnes sont sorties du dispositif dans l'année



Situation de Monsieur V. accueilli en LHSS depuis mai 2025

M. V. est un homme originaire de Guinée, accueilli au sein des LHSS. Il est issu d'un parcours d'exil particulièrement éprouvant, marqué par des violences et une grande instabilité.

Son itinéraire migratoire, long et traumatique (plusieurs années en Europe sous procédure dite « Dublin »), a profondément altéré ses repères, sa sécurité intérieure et sa capacité à se projeter.

À son arrivée aux LHSS, M. V. présentait une grande fragilité psychique et somatique.

Il apparaissait très ralenti, parfois envahi par des idées délirantes, avec des difficultés marquées à structurer sa pensée, à gérer ses émotions et à interagir de manière sereine avec son environnement.

Il pouvait rester prostré dans sa chambre, dans l'obscurité, ne plus se rendre aux repas, nécessitant d'aller le chercher et de rester auprès de lui pour soutenir les actes essentiels du quotidien.

L'accompagnement a dû être particulièrement soutenu : aide à la prise des traitements, accompagnement physique aux rendez-vous médicaux, soutien pour l'hygiène, le linge, les démarches administratives et juridiques.

L'adhésion aux soins reste fluctuante : la peur des examens, la fatigue intense, les troubles cognitifs et la méfiance compliquent parfois la réalisation des bilans et la continuité thérapeutique.

Plusieurs accompagnements ont été nécessaires pour des gestes techniques hospitaliers, avec un besoin fort de présence rassurante et de médiation avec les équipes soignantes.

Sa situation administrative a longtemps amplifié son insécurité psychique : débouté en première instance de sa demande d'asile, en recours devant la juridiction compétente, il a vécu dans une crainte constante d'éloignement

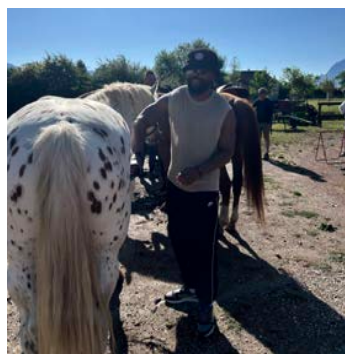
Cette instabilité a renforcé ses symptômes anxieux et délirants. L'obtention récente d'une protection subsidiaire constitue un tournant important, même si les démarches en préfecture et les demandes de titre de séjour pour raison médicale restent en cours, générant encore des incertitudes.

M. V. est un homme très abîmé par son parcours. Les violences vécues, l'errance, les ruptures de soins et la précarité ont laissé des traces profondes.

Sa grande fatigabilité, ses troubles psychiques persistants et la sévérité de ses pathologies somatiques rendent l'accompagnement complexe et chronophage.

Il nécessite une présence contenante, des rappels constants, une coordination pluridisciplinaire étroite (médicale, sociale, juridique) et un travail de mise en confiance au long cours.

Christine, éducatrice



Nos Activités 2025 :

13 personnes hébergées

3 personnes sont sorties du dispositif dans l'année

Témoignage de Monsieur S. résident du CHRS Urgence Jeunes

Je suis M.S. J'ai 26 ans. Je suis accueilli à la Villa d'AJHIRALP depuis le 3 mars 2023.

J'ai des difficultés car je n'ai pas de titre de séjour. Avec mes autorisations provisoires de séjour de 3 mois que je cumule je n'offre pas de garanties aux employeurs qui de ce fait ne me donnent pas ma chance. Je suis fatigué par mon parcours et d'attendre aussi.

Pourtant je suis jeune et plein d'espoirs malgré un état de santé qui inquiète l'éducateur et l'infirmière. Ils disent que c'est parce que la préfecture me maltraite. Moi je pense qu'on m'a jeté un sort, un démon, depuis la Guinée. En France tout avait bien commencé pour moi après un long parcours depuis ma Guinée natale. Plutôt que mon désespoir je vais vous raconter mon histoire et pourquoi je veux rester ici quoiqu'il arrive.

J'avais 16 ans lorsque j'ai passé la frontière espagnole en bus avec 180 euros en poche donnés par une association. Je viens d'une ville qui s'appelle Kissidougou en Guinée. Je vivais avec ma mère et j'étais orphelin de père. Son frère voulait se marier avec ma mère et s'approprier nos richesses : la terre. Ma mère s'est enfuie à 500 km de là à Zerekore. En m'abandonnant. J'avais 12 ans. Mon oncle m'a fait travailler de force dans la montagne à casser des cailloux. Un enfer qui a duré 3 ans.

J'ai fui aussi pour rejoindre ma mère. Elle vivait avec un homme qui la battait. Je travaillais un peu sur les marchés pour survivre. Pendant 8 mois je poussais les brouettes de marchandises. Je n'avais pas d'avenir je vivais dehors. Avec un copain on a traversé le désert pour nous rendre à Bamako au Mali. J'avais un oncle qui vivait là-bas. J'avais 15 ans. De là j'ai rejoint l'Algérie. J'ai marché dans le désert 2 jours et demi. J'ai travaillé avec un maçon dans un village algérien.

Mon copain souffrait de paludisme. Il est retourné en guinée. Je me suis trouvé seul. Je suis parti pour Nador au Maroc en voiture avec le maçon. La police m'a refoulé et m'a envoyé à Rabah aux portes du désert pour que je rentre chez moi. Je n'avais pas de chez moi. Je suis retourné à Nador pendant 9 mois.

J'ai payé un passeur 3000 euros (mes économies et une aide de mon oncle). En camion d'abord avec 130 personnes entassées dans la remorque. J'ai cru que j'allais mourir de chaud, de faim et de soif. Un zodiac nous a amené en Espagne. On nous a mis dans un camp de réfugiés. 3 jours sans manger (sauf des yaourts et des biscuits), sans toilettes.

Une association m'a donné 180 Euros et un billet de bus pour la France. J'ai débarqué à Paris, seul. J'étais perdu. J'ai 16 ans. Un Monsieur gentil m'a amené à Grenoble. Il m'a pris avec lui dans un bus. J'ai rencontré le CIMADE, l'ADATE, le Secours Catholique, une avocate et un juge qui a ordonné mon placement en famille d'accueil en tant que Mineur Non Accompagné (MNA). J'ai été hospitalisé deux semaines pour épuisement.

J'ai passé un CAP opérateur de production grâce à l'école de la deuxième chance, à Vaucanson. J'ai travaillé à l'atelier SIIS, en carrosserie, serveur, opérateur, aide cuisinier, manutentionnaire, peintre.

J'ai juste obtenu un titre de séjour d'un an et quand celui-ci s'est terminé on ne m'a donné que des récépissés de trois mois. Voilà où j'en suis depuis 10 ans. Je ne perds pas espoir avec l'éducateur d'AJHIRALP on fait des démarches pour que je puisse prendre mon envol.

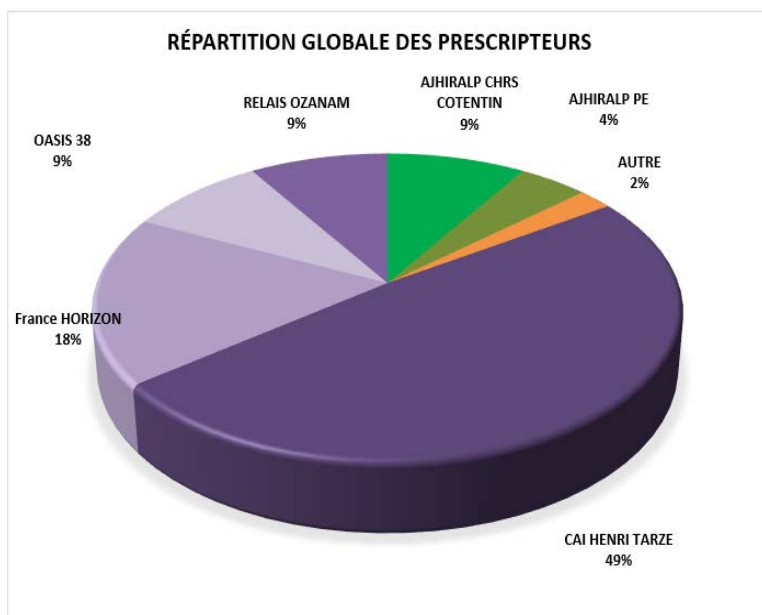
Il me faudrait juste un titre de séjour après je travaille, j'ai un vrai logement. Merci de votre confiance.



Nos Activités 2025 :

Effectif : 45 personnes accueillies

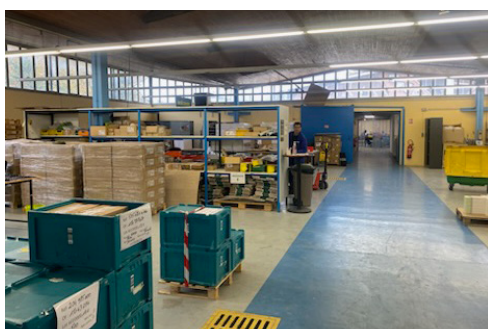
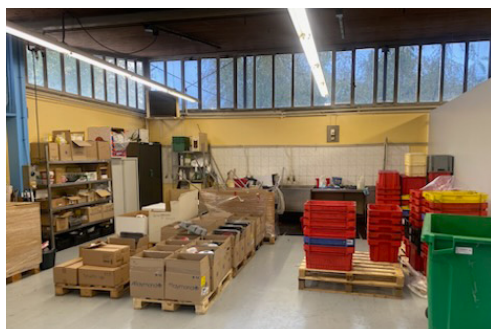
Chiffre d'affaire : 222 000 €



Ces hommes et ces femmes sont orientés par leur référent social. Très souvent, pour des raisons de statuts ou de profil, ils ne peuvent prétendre à des dispositifs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) comme un chantier ou une entreprise d'insertion.

Beaucoup des personnes travaillant à l'atelier ne parlent pas le français et sont totalement étrangers à ce qu'est le monde du travail en Europe occidentale.

Dès lors, la mission des salariés permanents est de les acculturer au monde du travail, de les aider à respecter un cadre strict avec des horaires, et de les accompagner dans leur parcours d'insertion.



PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

Prévention de la récidive et accompagnement vers la réinsertion

Présentation du Pôle Socio-Judiciaire

Équipe et organisation : le pôle socio-judiciaire d'AJHIRALP s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 8 salariés à temps plein, complétée par des compétences transversales issues d'autres pôles de l'association :

Présentation – Pôle socio-judiciaire AJHIRALP

Équipe et organisation

8 salariés
à temps plein



Pôle socio-judiciaire
AJHIRALP



S'appuie également sur des
compétences transversales
d'autres pôles de l'association.

Équipe permanente



- 1 Directrice de pôle
- 1 Secrétaire
- 3 Intervenants socio-judiciaires
- 3 Travailleurs sociaux

Interventions transversales



1 Psychologue
(PHI)



1 Conseiller en
insertion
professionnelle
(PIML)

Approche du pôle

Une équipe pluridisciplinaire permettant d'articuler :



Accompagnement
social



Suivi
socio-judiciaire



Insertion
professionnelle



Soutien
psychologique

Objectif



Prévenir
la récidive



Favoriser la réinsertion
des personnes
accompagnées

Cette diversité permet d'articuler accompagnement social, suivi socio-judiciaire, insertion professionnelle et soutien psychologique, pour une prise en charge globale des personnes accompagnées.

Synthèse des activités du pôle socio-judiciaire



Conclusion

Synthèse Transversale et Perspectives Globales 2026

Nos constats



Public majoritairement masculin, de 25 à 45 ans

Vulnérabilités multiples : addictions, santé mentale, précarité financière.



Le logement reste le frein principal à l'insertion durable.



Augmentation des mesures pour violences intrafamiliales.



Réincarcération

44 % des usagers en Placement Extérieur

6 % des usagers sous Contrôle Judiciaire Socio-Educatif en 2025.

Leviers d'insertion

L'insertion sociale est fortement favorisée par la combinaison de plusieurs facteurs sur lesquels nous tentons d'agir :



Suivi socio-éducatif renforcé



Accès emploi et à des ressources



Accompagnement de santé et addictologique



Soutien à la parentalité



Utilisation des dispositifs existants

SIAO, Visale, CPCA, CSAPA, CMP...

Perspectives

Dans l'optique d'améliorer nos services aux usagers, nous souhaitons, en 2026 :

1 Renforcer la coordination interservices (logement, santé, JAP, bailleurs sociaux).



2 Développer une spécialisation Violences Intra-Familiales et un suivi post-mesure.



3 Optimiser la file active des services Sortie Maison d'Arrêt / Point d'Accès Jeunes Justiciables pour sortie sécurisée.



4 Consolider satisfaction et impact pédagogique des stages socio-judiciaires.



5 Adapter dispositifs aux jeunes 18-25 ans pour limiter errance et récidive.



Conclusion



Le bilan 2025 confirme l'importance des dispositifs AJHIRALP dans la prévention de la récidive et l'accompagnement à l'insertion. Malgré un contexte de saturation du logement et de vulnérabilité accrue du public, les services PE, HSP, SMA, PAJJ et Stages démontrent leur efficacité par des parcours individualisés, le maintien du lien judiciaire et l'insertion socio-professionnelle des usagers.



La Nuit du Droit 2025 au TJ de Grenoble

Espace d'attente au PSJ

PÔLE URGENCE SANITAIRE ET SOCIALE

Créé le 1^{er}

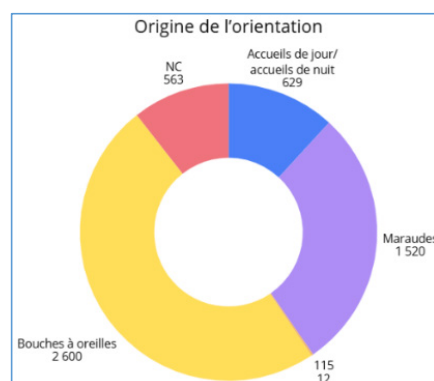
LA GR



octobre 25



Los autores de *La vida en el extranjero* de un grupo de biólogos franceses, los señalan el fitoplancton como un indicador de la salud de los ecosistemas acuáticos. Los biólogos en gran parte de los países desarrollados ya están comenzando a utilizar este tipo de datos para evaluar la salud de los ecosistemas acuáticos.





Quelques chiffres

Date d'ouverture **25 juillet**

120 repas jours

5324 repas servis

1600 personnes distinctes

Les témoignages

“

On n'a rien pour l'après-midi, on a encore moins le weekend, on ne ferme jamais les yeux.

R* USAGER

“

On est contents que La Graille soit sécurisée, même si on ne peut pas y dormir.

K* USAGER

LE RÉPIT



346 séjours réalisés en 2025.

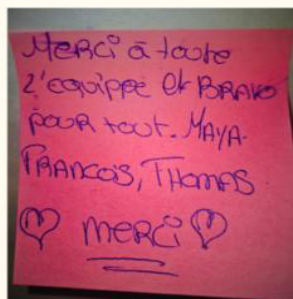
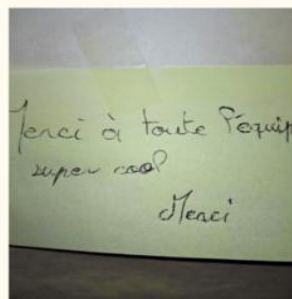
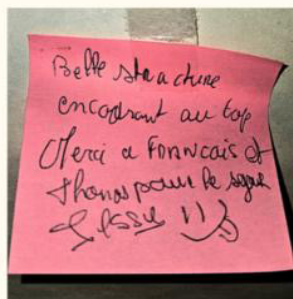
270 personnes distinctes mises à l'abri.

213 hommes isolés

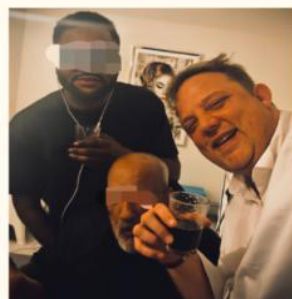
57 femmes isolées

15 couples

18 chiens.

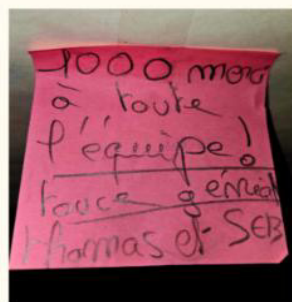
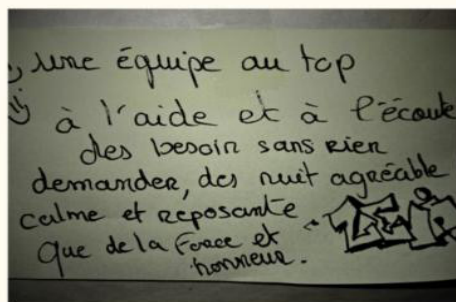
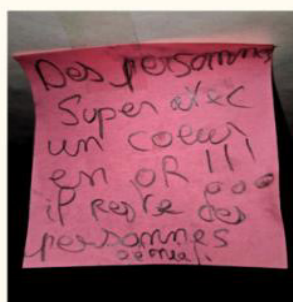


DES
SÉJOURS,
DES
MOMENTS
DE VIE



Une tour, 2 appartements, 9 chambres offrant sécurité et intimité pour un moment de répit, pour pouvoir se recharger, se soigner, continuer voire rebondir.

346 parenthèses de presque normalité dans des parcours qui en sont privés. Ne plus devoir courir pour survivre pendant quelques jours...



LE SAMU SOCIAL



230 Maraudes **2591** Rencontres

956 Personnes uniques rencontrées

259 Signalements 115

912 Signalements partenaires

346 Mises à l'abri en Répit

89 Mises à l'abri

Accueil de Nuit Femmes

1/3 Personne en non-recours au 115

Les interventions



Les témoignages

“

je ne peux pas prendre
des antibiotiques en
rue sans manger et
sans wc

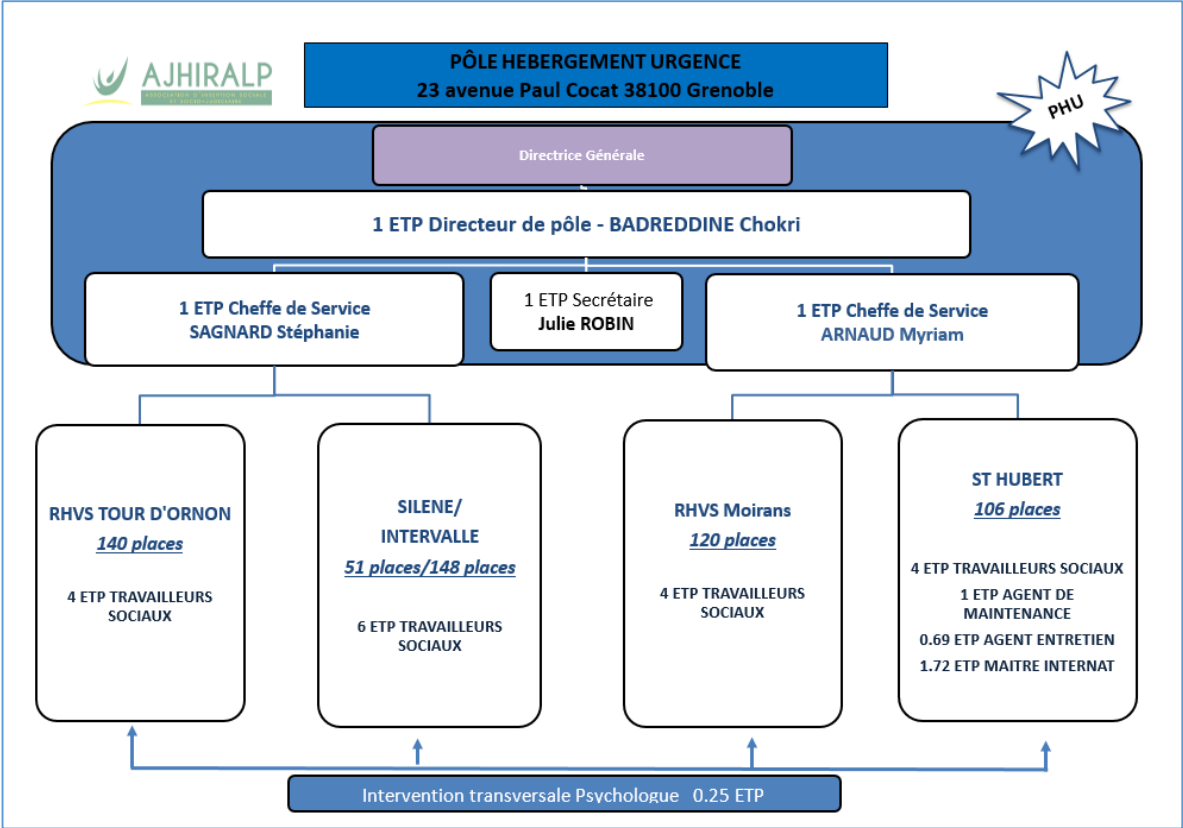
O* USAGER

“

ça me fait trop dormir,
c'est trop dangereux, je
vais me faire agresser et
je ne pourrais rien faire

A* USAGER

PÔLE HEBERGEMENT URGENCE



Identité du PHU en cours de construction



Le pôle hébergement d'urgence s'organise aujourd'hui autour de quatre services, dont trois dispositifs collectifs pour un total de 565 places sur le département de l'Isère.

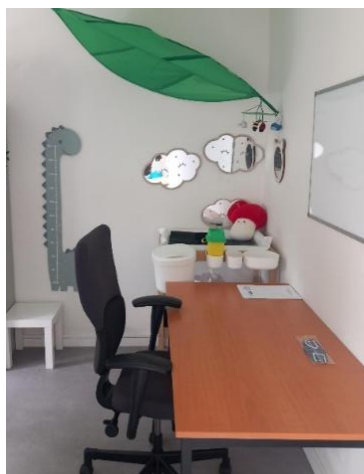
RHVS ORNON et MOIRANS, CHU SAINT HUBERT et un dispositif en diffus SILENE/INTERVALLE.

Cette diversité de modalités d'accueil permet de répondre au mieux aux situations rencontrées et d'accompagner des publics aux parcours souvent complexes et fragilisés.

Au quotidien, les équipes s'engagent auprès des personnes accueillies avec une volonté constante : **offrir un espace de répit, de stabilité et d'écoute**, dans des parcours souvent marqués par l'incertitude et la précarité. Au-delà de la mise à l'abri, l'accompagnement vise à redonner des repères, soutenir les démarches et permettre aux personnes de se projeter à nouveau.

Cette année a été marquée par une **dynamique de transition dans les pratiques professionnelles**, avec la volonté de renforcer la cohérence éducative entre les différents services. L'enjeu est de faire du pôle **un ensemble solidaire et complémentaire**, où les équipes travaillent dans un même esprit d'accompagnement, malgré la diversité des dispositifs ou sites.

Pour cela, un travail collectif est engagé afin de **mieux articuler les interventions des professionnels**, favoriser une **stabilisation des équipes** et garantir une présence éducative constante auprès des personnes hébergées. Cette organisation permet également aux équipes de partager leurs expériences, d'enrichir leurs pratiques et de maintenir un accompagnement attentif aux besoins des usagers.



Parallèlement, une attention particulière est portée au **cadre institutionnel**, qui constitue un repère essentiel pour les équipes comme pour les personnes accueillies. **Clarifier les règles, les rôles et les modalités d'accompagnement permet de sécuriser les pratiques et de donner du sens à l'action quotidienne.**

Dans un contexte où les demandes d'hébergement demeurent nombreuses, les équipes doivent également composer avec **la réalité des personnes en attente d'une solution**. Cette situation appelle à une grande capacité

d'adaptation et à une posture professionnelle fondée sur l'écoute, la compréhension des parcours et la recherche de réponses adaptées, même lorsque les perspectives d'orientation restent limitées.



Un travail partenarial au cœur de l'accompagnement

L'accompagnement des personnes accueillies au sein du PHU ne peut se concevoir sans un **travail étroit avec l'ensemble des partenaires du territoire**. Les situations rencontrées nécessitent souvent une mobilisation plurielle, associant acteurs médicaux, sociaux, associatifs et institutionnels.

Les équipes s'appuient ainsi sur un réseau de partenaires permettant de **répondre aux problématiques de santé, d'accès aux droits, d'insertion sociale et professionnelle**. Les structures de soins, les services hospitaliers, les centres médico-psychologiques, les dispositifs de santé publique ainsi que les professionnels libéraux constituent des relais essentiels pour l'accompagnement sanitaire des personnes hébergées.

Par ailleurs, les **partenariats associatifs** permettent d'apporter des réponses complémentaires, notamment dans les domaines de l'accès aux droits, de l'aide alimentaire, de l'apprentissage de la langue, du soutien administratif ou encore de l'accompagnement juridique.

Enfin, la coopération avec les **institutions et services de l'État**, en particulier les services de la veille sociale et les services déconcentrés de l'État, contribue à la régulation des orientations et à la fluidité des parcours au sein du dispositif d'hébergement.

Ce travail partenarial constitue un levier indispensable pour **proposer un accompagnement global et adapté**, et pour tenter d'ouvrir des perspectives aux personnes accueillies malgré les contraintes administratives, sociales ou sanitaires auxquelles elles sont confrontées.



Ainsi, au-delà des dispositifs, ce sont avant tout **les équipes et leur engagement quotidien**, ainsi que la mobilisation d'un réseau de partenaires, qui permettent au pôle d'agir comme un véritable espace d'accueil et d'accompagnement pour les personnes les plus vulnérables.

La poursuite du travail engagé vise à consolider cette dynamique collective, au service des personnes accueillies et de la qualité de l'accompagnement proposé.



Focus sur des partenariats solidaires privilégiés : Banque alimentaire et Agence du don en nature

Dans l'accompagnement des personnes accueillies au sein du pôle hébergement d'urgence, certains partenariats jouent un rôle particulièrement important dans la réponse aux besoins quotidiens et dans l'amélioration des conditions d'accueil.

Parmi eux, la collaboration avec **la Banque alimentaire de l'Isère et du Rhône** constitue un appui essentiel. Grâce à ce partenariat, les équipes peuvent bénéficier de denrées alimentaires permettant de soutenir les personnes hébergées dans leur quotidien. Au-delà de l'aide matérielle, ce partenariat participe à maintenir une **dimension de solidarité et de dignité** dans l'accueil des publics en situation de grande précarité.

Par ailleurs, le partenariat développé avec **l'Agence du don en nature** permet de compléter ces actions en favorisant l'accès à des produits d'hygiène, d'entretien et parfois à des équipements utiles à la vie quotidienne. Ces dons constituent un soutien précieux pour les équipes et pour les personnes accueillies, en contribuant à améliorer les conditions matérielles de l'hébergement.

Ces collaborations illustrent l'importance d'un **travail en réseau avec les acteurs solidaires du territoire**, qui permet d'apporter des réponses concrètes aux besoins des personnes hébergées.

Ainsi, au-delà de l'accompagnement social et éducatif, ces partenariats permettent de **renforcer la qualité de l'accueil et de préserver des conditions de vie dignes**, tout en inscrivant l'action du pôle dans une dynamique de solidarité territoriale.

Atelier cosmétique



Un moment convivial et festif



Les enjeux pour l'année 2026 :

Renforcer l'accompagnement pour préparer la sortie

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité du travail engagé par les équipes du pôle hébergement d'urgence, avec un objectif central : **favoriser des parcours plus fluides et accompagner au mieux les sorties du dispositif.**

Dans un contexte où la durée de séjour peut parfois s'allonger en raison des difficultés administratives, sociales ou économiques rencontrées par les personnes accueillies, l'enjeu est de **renforcer les actions permettant de préparer et sécuriser les sorties de parcours.**

Les **visites à domicile (VAD)** constituent à cet égard un outil essentiel

Elles permettent de maintenir un lien avec les personnes lorsqu'elles accèdent à un logement ou à un hébergement plus autonome, mais également d'évaluer les conditions de vie, d'identifier les besoins persistants et de soutenir les démarches d'insertion.

Ces interventions favorisent une transition plus progressive et évitent les ruptures de parcours.

Dans cette perspective, les équipes poursuivront également leur travail visant à **anticiper les orientations et préparer les sorties le plus en amont possible**, en mobilisant les partenaires du territoire et en accompagnant les personnes dans leurs démarches administratives, sociales et professionnelles.

L'enjeu pour 2026 sera ainsi de renforcer la continuité de l'accompagnement, afin que l'hébergement d'urgence demeure une étape dans un parcours et non une situation durable.

RHVS TOUR D'ORNON



L'aide au retour : Une possibilité d'accompagnement pour certains parcours



Pour certaines personnes accueillies, notamment lorsque les perspectives de régularisation ou d'insertion sur le territoire demeurent limitées, **l'aide au retour volontaire vers le pays d'origine** peut constituer une solution envisagée.

Cette approche repose avant tout sur le **volontariat et le respect du projet de la personne**, dans une logique d'information et de soutien.

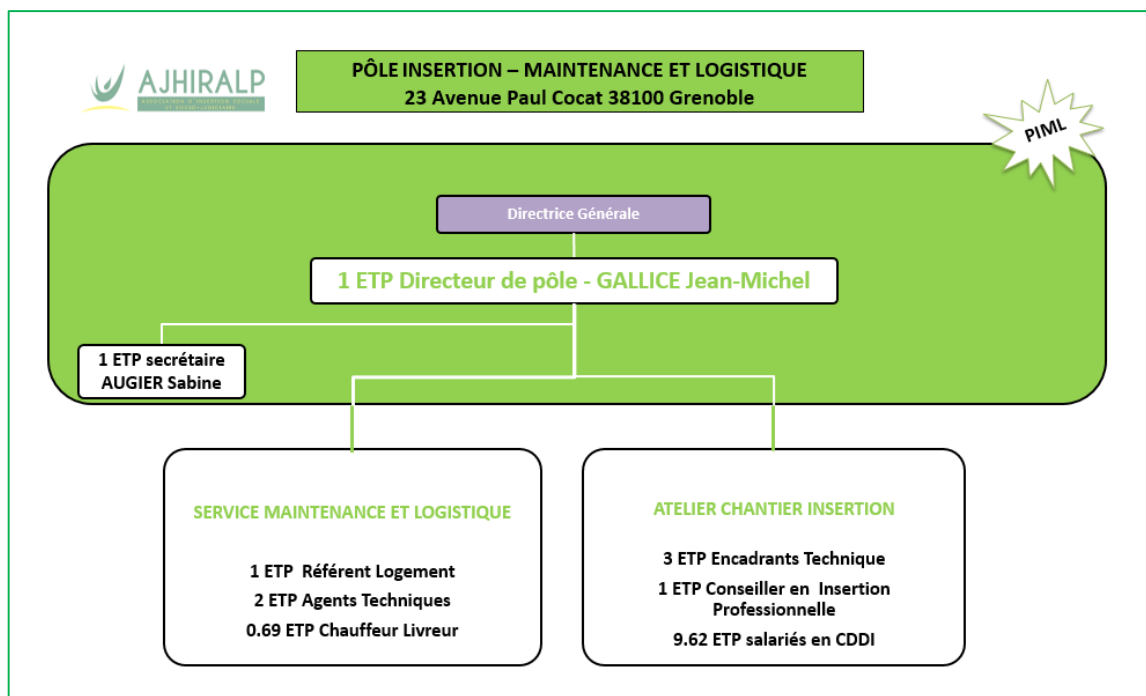
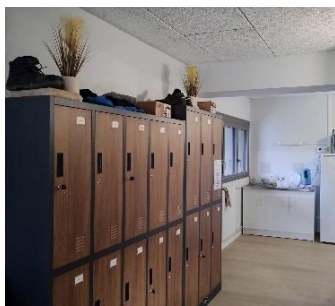
L'aide au retour peut permettre à certaines personnes de **retrouver des repères familiaux, sociaux ou professionnels dans leur pays d'origine**, lorsque leur situation en France ne leur offre plus de perspectives durables.

Le rôle des professionnels consiste alors à **accompagner cette réflexion, sécuriser les démarches administratives et orienter vers les dispositifs spécialisés**, afin que cette décision puisse être prise de manière éclairée et dans les meilleures conditions possibles.

Un travail en ce sens est en construction avec L'OFIL.



PÔLE INSERTION MAINTENANCE ET LOGISTIQUE



Créé en 2023, le Pôle Insertion Maintenance et Logistique (PIML) constitue un levier opérationnel majeur de l'association au service de l'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés, tout en garantissant des conditions d'hébergement dignes et sécurisées.

Le pôle s'appuie sur deux services complémentaires :

- **Les Chantiers du Drac** — Atelier Chantier d'Insertion (ACI)
- **Le Service Maintenance et Logistique (SML)**

Cette articulation permet de conjuguer accompagnement vers l'emploi, activité économique support d'insertion et maintien opérationnel du parc d'hébergement.

Les Chantiers du Drac :

Insertion par l'activité économique

Activités du Chantier



En 2025, 29 salariés en insertion ont été accompagnés, représentant près de 9,79 ETP.

Le dispositif accueille prioritairement des personnes éloignées de l'emploi, dont une majorité sous-main de justice, dans une logique de prévention de la récidive et de reconstruction professionnelle.

L'accompagnement repose sur :

- Un suivi socio-professionnel individualisé,
- Des objectifs contractualisés,
- Un travail coordonné entre encadrants techniques et CIP.

Les principaux freins identifiés (mobilité, logement, gestion budgétaire, savoir-être professionnel, addictions) font l'objet d'actions ciblées en partenariat avec les acteurs du territoire.

Activité économique support d'insertion



Les salariés interviennent sur trois secteurs :

- Entretien d'espaces verts,
- Rénovation de logements,
- Logistique et aménagement.

La répartition des activités témoigne d'une montée en puissance des missions logistiques et de rénovation, répondant aux besoins internes et aux commandes publiques.

Accueil du PIML



Le chiffre d'affaires progresse significativement en 2025, traduisant la capacité du dispositif à allier performance économique et finalité sociale.

Résultats d'insertion

Les sorties dynamiques (emploi ou formation) confirment l'efficacité du dispositif.

La durée moyenne des parcours augmente, favorisant la stabilisation des situations sociales et professionnelles.

Indicateurs clés 2025

- 29 salariés en insertion accompagnés
- 9,79 ETP réalisés
- 17 820 heures travaillées
- 69 % de publics sous-main de justice
- 38 % bénéficiaires RSA
- Durée moyenne de parcours : 9,96 mois
- 8 sorties dynamiques (emploi ou formation)
- Chiffre d'affaires : 419 922 €



Service Maintenance et Logistique : Soutien structurant aux dispositifs d'hébergement

Le SML assure la maintenance et la logistique d'un parc de plus de 100 logements diffus et 150 unités semi-collectives. En 2025, plus de 1 250 interventions ont été réalisées.

Ses missions couvrent :

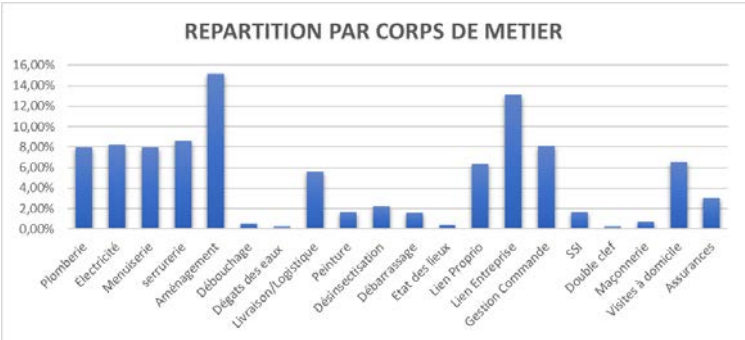
- Maintenance technique multi-corps d'état,
- Gestion administrative du parc locatif,
- Coordination avec bailleurs et prestataires,
- Logistique d'équipement et d'approvisionnement.

Le service joue un rôle déterminant dans la qualité d'accueil des publics hébergés, en garantissant sécurité, conformité et réactivité.



Indicateurs clés 2025

- 101 logements diffus suivis
- 150+ unités semi-collectives
- 1 259 interventions techniques réalisées
- 2 873 heures de maintenance
- 92 % des interventions au bénéfice des pôles hébergement et socio-judiciaire
- 594 actions administratives liées au parc locatif



Événements structurants 2025

L'année a été marquée par :

- Le regroupement opérationnel des équipes sur un site unique, améliorant la coordination,
- L'aménagement de nouveaux dispositifs d'hébergement,
- Le renforcement des partenariats institutionnels,
- Une activité soutenue honorant l'ensemble des engagements contractuels.



Ces évolutions consolident la capacité du pôle à répondre aux besoins sociaux tout en optimisant l'organisation interne.



Partenariats et ancrage territorial

Le PIML s'inscrit dans un réseau partenarial fort avec :

- Les acteurs de l'insertion professionnelle,
- Les services de justice,
- Les collectivités territoriales,
- Les structures solidaires locales.

Ces coopérations favorisent la fluidité des parcours d'insertion et le développement d'activités utiles au territoire.

Perspectives 2026

Les axes prioritaires portent sur :

- La diversification des activités économiques,
- Le renforcement de la qualité de l'accompagnement,
- La structuration d'une démarche qualité,
- L'optimisation des moyens humains,
- La poursuite des engagements écoresponsables.



Conclusion

Le Pôle Insertion Maintenance et Logistique confirme en 2025 son rôle de pivot entre action sociale, insertion professionnelle et soutien logistique aux dispositifs d'hébergement.

Son impact se mesure à la fois par la remobilisation de publics fragilisés, la qualité des conditions d'accueil proposées et la capacité opérationnelle mise au service de l'association et de ses partenaires.

Le développement engagé repose sur une dynamique d'amélioration continue, garantissant la pérennité et la pertinence des actions menées au bénéfice des personnes accompagnées et du territoire.

Exemple de réalisation



Avant



Après

Arbre de Noël à Ajhiralp



De la préparation au jour J, 8 mois se sont écoulés, durant lesquels tout le monde (salariés lutins, membres du Conseil d'Administration) s'est mobilisé pour offrir une journée festive à nos résidents : préparation des cadeaux (près de 500), atelier maquillage, atelier ballons, atelier photos, goûter, repas, soirée dansante ...

Et en fin de journée, tous sont partis avec sourire aux lèvres. Un grand merci au Père et Mère Noël (avec le concours de l'Agence de Don en Nature).



SIÈGE

**70-72 cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE**

Nous contacter : 04 76 23 90 64

direction@ajhiralp.org

www.ajhiralp.org

